

Paris, le 6 juin 2013

La Direction Générale bloque les mutations des contrôleurs des Finances Publiques

La situation des emplois à la DGFIP est catastrophique : 1167 postes de contrôleurs ne sont pas pourvus, toutes filières confondues. Un grand nombre de départs en retraite est d'ores et déjà prévisible, ce déficit va donc s'aggraver.

L'administration justifie le blocage des mutations des agents de la DGFIP par la nécessité de répartir la pénurie d'effectif. C'est de sa responsabilité !

Ainsi pour la CAPN des contrôleurs de la filière fiscale, la Direction Générale n'a pas jugé utile de prononcer la totalité des mouvements possibles, laissant ainsi un trop grand nombre de collègues loin d'une résidence désirée, et pourtant accessible car en sous-effectif !

De ce fait, les agents des Finances Publiques subissent la double peine :

- Leurs conditions de travail sont insoutenables du fait des 1167 postes non pourvus !
- L'administration ne donne pas satisfaction aux mutations sur des postes vacants !

Cette attitude de la Direction Générale est inadmissible, irresponsable et inefficace. Les agents des Finances Publiques souffrent déjà quotidiennement et ne doivent pas être les otages d'une politique de recrutement au rabais.

Les propositions de l'intersyndicale sont claires :

- la Direction Générale doit pourvoir à toutes les vacances d'emplois dès lors qu'il existe des demandes de mutations sur ces postes
- la Direction Générale doit procéder immédiatement au recrutement des contrôleurs des Finances Publiques à hauteur de tous les postes vacants et des départs en retraite prévisibles.

À ce jour, le projet minimaliste de mutation publié sur Ulysse n'a pas évolué, la Direction Générale doit apporter une réponse positive aux légitimes revendications de l'intersyndicale afin de permettre aux élus de reprendre les travaux dans l'intérêt des agents.